



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

*Fédération Départementale des
Chasseurs du Bas-Rhin*
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2020
Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin
Chemin de Strasbourg - 67170 Geudertheim
Ce rapport contient 20 pages
Référence : GTC-212-010

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin

Siège social : Chemin de Strasbourg - 67170 Geudertheim

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

A l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 14 avril 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Guy Troffer Charlier
Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2020			30/06/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	41 368	40 779	588	1 358
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	671 486		671 486	671 486
	Constructions	2 335 282	859 746	1 475 536	1 573 403
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	165 956	110 021	55 935	31 233
	Autres immobilisations corporelles	713 906	520 540	193 366	219 360
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				36 440
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	3 927 998	1 531 086	2 396 912	2 533 280
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	19 417		19 417	
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	46 211		46 211	33 180	
Autres créances	67 253		67 253	57 630	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	413 159		413 159	223 934	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	100 628		100 628	103 153
	TOTAL (II)	646 669		646 669	417 897
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	4 574 666	1 531 086	3 043 580	2 951 177

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		30/06/2020	30/06/2019
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	102 610	102 610
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	102 610	102 610
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	2 506 942	2 512 322
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	151 402	(5 380)
	Total des fonds propres	2 760 953	2 609 552
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	2 760 953	2 609 552	
Provisions			
Provisions pour risques	28 676	50 340	
Provisions pour charges			
Total des provisions	28 676	50 340	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 054	32 686	
Dettes fiscales et sociales	90 441	138 641	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 800	7 800	
Autres dettes	63 931	60 784	
Produits constatés d'avance	57 724	51 374	
Total des dettes	253 951	291 285	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	3 043 580	2 951 177	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	151 401,51	(5 380,17)	
(1) Dont à moins d'un an	253 951	291 285	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		30/06/2020	30/06/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	19 409	7 491
	Prestations de services	487 775	429 800
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	80 563	17 927
	Dons		
	Cotisations	576 975	573 081
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	126 443	107 633
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	26 814	27 194
	Total des produits d'exploitation	1 317 979	1 163 126
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	29 632	38 257
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	408 748	449 983
	Impôts, taxes et versements assimilés	19 877	25 758
	Rémunération du personnel	310 970	310 537
	Charges sociales	152 099	153 291
	Subventions accordées par l'association	58 394	48 988
	Dotation aux amortissements et dépréciations	150 687	150 662
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	37 760	3 790
	Total des charges d'exploitation	1 168 166	1 181 264
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	149 813	(18 138)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 702	2 473
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		746
	2 - RESULTAT FINANCIER	1 702	1 727
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	151 515	(16 411)
Charges financières	Produits exceptionnels		11 295
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		11 295
	Impôts sur les sociétés	113	264
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	1 319 681	1 176 894
	TOTAL DES CHARGES	1 168 280	1 182 274
	EXCEDENT ou DEFICIT	151 402	(5 380)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Etats financiers au 30/06/2020

Annexe aux comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, en particulier le règlement ANC n°2014-03, et dans le respect du principe de prudence.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 043 580 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 319 681 euros** et un total **charges** de **1 168 280 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **151 402 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2019** et finit le **30/06/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les frais d'acquisition sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les principales durées d'amortissements pratiqués par l'association sont les suivantes :

- Programmes informatiques : 1 à 4 ans ;
- Bâtiments : 20 à 50 ans ;
- Installations générales- agencements – aménagements des constructions : 8 à 25 ans ;

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Matériels et outillages : 3 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : 1 à 10 ans

Indemnités de départ en retraite

La provision pour indemnités de départ en retraite a été calculée en tenant compte d'un âge de départ à la retraite entre 65 et 67 ans (départ à taux plein), de la table de mortalité TV 88-90 et d'un taux d'actualisation de 0,74 %.

Rattachement des produits spécifiques de l'activité

Timbres permis de chasse :

Le produit est affecté à la période pour lequel il se rattache.

Bracelets chevreuils et cerfs :

Le produit est affecté à la période pour lequel il se rattache.

La vente des bracelets relative à l'exercice étant définitive et liée au paiement des cotisations territoires 2019/2020, le produit des ventes de bracelets relatif à l'exercice est affecté en totalité à cet exercice comme pour les exercices précédents.

Suivi territoire :

Le produit est affecté à la période pour lequel il se rattache.

Adhésions :

Le produit est affecté à la période pour lequel il se rattache

AUTRES INFORMATIONS :

Résultat exceptionnel

Les comptes annuels au 30/06/2020 ne comporte pas d'élément exceptionnel.

Effectif

L'effectif moyen s'élève à 8 personnes dont 4 hommes et 4 femmes.

Variation des fonds associatifs

Les fonds associatifs s'élèvent à 2 609 552 € à l'ouverture de l'exercice.

Après prise en compte du bénéfice de l'exercice de 151 402 €, les fonds associatifs s'élèvent à 2 760 953 € à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	41 368					41 368
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 368					41 368
CORPORELLES						
Terrains	671 486					671 486
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	1 290 973					1 290 973
1 044 309	1 044 309					1 044 309
Instal technique, matériel outillage industriels	133 961		41 872		9 877	165 956
Instal., agencement, aménagement divers	422 986		1 690			424 676
Matériel de transport	5 749		1 020			6 769
Matériel de bureau, mobilier	276 284		6 177			282 462
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	36 440			36 440		
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 882 188		50 759	36 440	9 877	3 886 630
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	3 923 556		50 759	36 440	9 877	3 927 998

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	40 009	770		40 779
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40 009	770		40 779
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	242 178	34 086		276 264
	Instal technique, matériel outillage industriels	519 701	63 780	9 877	583 482
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	102 729	17 169		110 021
	Matériel de transport	221 080	24 963		246 043
	Matériel de bureau, mobilier	5 484	139		5 624
	Emballages récupérables et divers	259 094	9 779		268 873
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 350 267	149 917	9 877	1 490 307	
TOTAL		1 390 276	150 687	9 877	1 531 086

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	50 340		21 664	28 676	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50 340		21 664	28 676
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 5px;">}</div> <div> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		50 340		21 664	28 676

Dont dotations et reprises

}

- d'exploitation
 - financières
 - exceptionnelles

21 664

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

La rubrique "autres provisions pour risques et charges" correspond à la provision pour indemnités de départ en retraite des salariés.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	46 211	46 211	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	67 253	67 253		
Charges constatées d'avances	100 628	100 628		
	TOTAL DES CREANCES	214 092	214 092	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	34 054	34 054		
	Personnel et comptes rattachés	27 261	27 261		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 152	56 152		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 029	7 029		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 800	7 800		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	63 931	63 931		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	57 724	57 724			
	TOTAL DES DETTES	253 951	253 951		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2020

Total des Produits à recevoir		61 191
Autres créances		61 191
<i>Produits à recevoir</i>	60 197	
<i>Produits à recevoir divers</i>	650	
<i>Banque-interets courus</i>	344	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2020

Total des Charges à payer		101 450
Dettes fiscales et sociales		43 082
<i>Dettes provision pour congés p</i>	27 261	
<i>Charges sociales sur congés pa</i>	12 824	
<i>Autres charges à payer</i>	2 998	
Autres dettes		58 368
<i>Charges à payer</i>	58 368	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			100 628
ACHATS		10 831	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		87 461	
CHARGES SOCIALES		1 090	
IMPOTS ET TAXES		1 246	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			100 628

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION VENTES FACTUREES D'AVANCE		57 724	57 724
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			57 724

--

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2020
VALEUR D'ORIGINE					75 489	75 489
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				9 314	9 314
	Dotation exercice				19 098	19 098
	TOTAL				28 412	28 412
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				11 962	11 962
	Redevances Exercice				21 135	21 135
	TOTAL				33 097	33 097
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				18 717	18 717
	entre 1 et 5 ans				43 265	43 265
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				61 982	61 982
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				724	724
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				724	724
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					21 135	21 135

Les contrats de crédits-baux en cours concernent des véhicules utilisés par la Fédération.